

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>Actifs non courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		511 022	510 797
Moins : amortissements		(370 345)	(348 553)
	6	<u>140 677</u>	<u>162 244</u>
Immobilisations corporelles		13 620 875	12 929 063
Moins : amortissements		(6 687 794)	(6 302 654)
	6	<u>6 933 081</u>	<u>6 626 409</u>
Immobilisations financières	7	101 408	64 466
		<u>7 175 166</u>	<u>6 853 119</u>
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>7 175 166</u>	<u>6 853 119</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>7 175 166</u>	<u>6 853 119</u>
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		6 460 795	4 839 247
Moins : Provisions		(75 024)	(8 138)
	8	<u>6 385 771</u>	<u>4 831 109</u>
Clients et comptes rattachés		6 191 095	6 975 714
Moins : Provisions		(596 525)	(547 281)
	9	<u>5 594 570</u>	<u>6 428 433</u>
Autres actifs courants	10	2 207 395	2 359 031
Placements et autres actifs financiers		11 314	166 483
Liquidités et équivalents de liquidités	11	841 387	683 148
		<u>15 040 437</u>	<u>14 468 204</u>
<u>Total des actifs courants</u>		<u>15 040 437</u>	<u>14 468 204</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>22 215 603</u>	<u>21 321 323</u>

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		5 561 635	5 561 635
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 372 304	1 367 801
Actions propres		(67 144)	(67 144)
Autres capitaux propres		1 856	6 353
Résultats reportés		2 718 085	2 072 317
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		11 039 776	10 394 002
		<hr/>	<hr/>
Résultat consolidé		3 319 927	1 841 520
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	12	14 359 703	12 235 522
		<hr/>	<hr/>
<u>Intérêts minoritaires</u>	13	24 975	30 413
		<hr/>	<hr/>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées		632 205	1 031 606
Provisions		340 028	318 028
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des passifs non courants</u>	14	972 233	1 349 634
		<hr/>	<hr/>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 884 869	3 966 476
Autres passifs courants	16	1 881 818	2 633 641
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	1 092 005	1 105 637
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des passifs courants</u>		6 858 692	7 705 754
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des passifs</u>		7 830 925	9 055 388
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		22 215 603	21 321 323

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31 Décembre</u>	
		<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	18	28 517 660	23 303 969
Autres produits d'exploitation		38 305	35 806
Production immobilisée		29 144	7 296
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>28 585 109</u>	<u>23 347 071</u>
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	8	(296 778)	(72 466)
Achats consommés	19	17 072 218	13 914 716
Charges de personnel	20	3 962 540	3 897 810
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	767 024	818 425
Autres charges d'exploitation	22	2 667 804	2 369 369
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>24 172 808</u>	<u>20 927 854</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>4 412 301</u>	<u>2 419 217</u>
Charges financières nettes	23	(352 815)	(199 966)
Produits des placements	24	3 493	19 769
Autres gains ordinaires	25	136 002	33 423
Autres pertes ordinaires	26	(64 554)	(25 119)
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>		<u>4 134 427</u>	<u>2 247 324</u>
Impôt sur les sociétés		(683 651)	(386 845)
Contribution sociale de solidarité		(136 129)	(25 753)
<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>		<u>3 314 647</u>	<u>1 834 726</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	5 280	6 794
<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>		<u>3 319 927</u>	<u>1 841 520</u>
Résultat par action	12	0.599	0.332

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31 Décembre</u>	
		2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 314 647	1 834 726
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	635 651	695 565
Dotation aux provisions	21	529 310	485 181
Reprises sur provisions	21	(397 937)	(362 321)
Amortissement Subventions d'investissement		(4 500)	(4 500)
Plus-values sur cession d'immobilisations	25	(122 880)	(13 316)
Charges nettes sur cession d'immobilisations	26	2 619	-
Variation des :			
Stocks	8	(1 621 548)	(1 373 823)
Créances	9	784 619	(632 811)
Autres actifs	7 et 10	124 313	(485 927)
Fournisseurs et comptes rattachés	15	(61 954)	(4 438)
Autres passifs courants	16 et 17	(753 696)	360 471
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		2 428 644	498 807
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		155 169	(4 947)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	27	(585 113)	(324 510)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	28	122 880	17 498
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	7	(2 862)	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'investissement		(465 095)	(307 012)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution des dividendes	28	(1 191 404)	(1 274 358)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	14	(741 895)	(647 557)
Remboursements des crédits à court terme	17	(400 000)	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(2 333 299)	(1 521 915)
Variation de trésorerie		(214 581)	(1 335 067)
Trésorerie au début de l'exercice	11 et 17	683 148	2 018 215
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 et 17	468 567	683 148

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2022	2021		2022	2021		2022	2021
Produits d'exploitation	28 555 965	23 339 775	Coût des matières consommées	17 072 218	13 914 716	-	-	-
Production immobilisée	29 144	7 296						
Production stockée	296 778	72 466						
<u>Production</u>	28 881 887	23 419 537	<u>Achats consommés</u>	17 072 218	13 914 716	<u>Marge sur coût matières</u>	11 809 669	9 504 821
Marge sur coût matières	11 809 669	9 504 821	Autres charges externes	2 432 794	2 170 042	-	-	-
<u>Sous total</u>	11 809 669	9 504 821	<u>Sous total</u>	2 432 794	2 170 042	<u>Valeur ajoutée brute</u>	9 376 875	7 334 779
Valeur ajoutée brute	9 376 875	7 334 779	Impôts et taxes	235 010	199 327	-	-	-
			Charges de personnel	3 962 540	3 897 810	-	-	-
<u>Sous total</u>	9 376 875	7 334 779	<u>Sous total</u>	4 197 550	4 097 137	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	5 179 325	3 237 642
Excédent brut d'exploitation	5 179 325	3 237 642	Charges financières nettes	352 815	199 966	-	-	-
Produits des placements	3 493	19 769	Dotations aux amortissements et aux provisions	767 024	818 425	-	-	-
Autres gains ordinaires	136 002	33 423	Autres pertes ordinaires	64 554	25 119	-	-	-
			Impôt sur les sociétés	683 651	386 845	-	-	-
			Contribution sociale de solidarité	136 129	25 753	-	-	-
<u>Sous total</u>	5 318 820	3 290 834	<u>Sous total</u>	2 004 173	1 456 108	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	3 314 647	1 834 726
-			-			-	-	-
-			-			<u>Part des minoritaires</u>	5 280	6 794
-			-			-	-	-
						<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>	3 319 927	1 841 520

Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE « intérieurs »

1.1 Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « *intérieurs* » est composé de cinq sociétés spécialisées principalement dans la fabrication et/ou la commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 3 Octobre 1998 sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.561.635 divisé en 5.561.635 actions de un dinar chacune.

- La Société le Mobilier Contemporain « SMC » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989.

Elle a pour objet le commerce de meuble, luminaires, décoration, antiquité et articles de cadeaux.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « BUREAU PLUS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008.

Elle a pour objet la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tous genres de meubles et articles de décoration et en particulier siège de bureau, canapés, chaises, et tous ce qui se rapporte de près ou de loin à cette activité.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.260.000 divisé en 12.600 parts sociales de 100 dinars chacune.

La société a cédé depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite en 2019, par la cessation de son activité.

- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015.

Elle a pour objet la fabrication, l'importation, la distribution et la commercialisation en gros et en détail de meubles et accessoires.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 218.880.000 Francs CFA divisé en 21.888 actions de 10.000 Francs CFA chacune.

- La société « TALOS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017.

Elle a pour objet le commerce de détail en ligne et au magasin de tout genre de meubles, matériel informatique, consommable, matériel audiovisuel, tous accessoires et fournitures de bureau.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 450.000 divisé en 4.500 parts sociales de 100 dinars chacune.

1.2 Participations du groupe

La société le Mobilier Contemporain « SMC » est détenue à concurrence de 99,95% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « BUREAU PLUS » est détenue à concurrence de 99,99% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est détenue à concurrence de 35,36% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « TALOS » est détenue par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs et la Société le Mobilier Contemporain « SMC », respectivement à concurrence de 66,22% et 11,55%.

Note 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	99,95%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société BUREAU PLUS	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société TALOS	77,78%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société INTERIEURS COTE D'IVOIRE (*)	35,36%	Influence notable	Mise en équivalence

(*) A la clôture de l'exercice 2021, la société ne dispose pas des états financiers de cette entreprise associée.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

2.2 Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés, correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3 Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale, et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce, dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité ;
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 (Etats financiers consolidés), et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

Note 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour le coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Concessions	33%
- Fond de commerce	5%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Installations générales, Agencements et aménagements	15%
- Matériel de transport acquis par leasing	33%
- Animaux de services	20%

- Stocks

Le groupe comptabilise son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique, le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

- Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

- Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

- Emprunts et dettes assimilées

Le principal des emprunts et dettes assimilées obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Note 5 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BUREAU PLUS, réunie le 10 Mai 2018, a décidé la vente de l'usine sise à la zone industrielle Béja Nord et a conféré au gérant Mr Hatem Ben SLIMANE, les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les formalités de la cession.

Le 5 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la société «VAGA LABORATOIRE SA» portant sur la vente du terrain objet du titre foncier n°1961 et de l'usine qui y est construite.

Le 19 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA portant sur la cession d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau.

En 2019, la société BUREAU PLUS a cédé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA une voiture de type « PARTNER ».

La cession de la totalité des immobilisations corporelles, s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société.

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2022, représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022												
POSTES	Valeurs Brutes					Amortissements					Valeurs Nettes	
	31/12/2021	Acquisitions	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2022	31/12/2021	Dotation de l'exercice	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
LOGICIELS	256 767	225	-	-	256 992	248 212	8 269	-	-	256 481	511	8 555
CONCESSIONS	17 206	-	-	-	17 206	9 639	1 682	-	-	11 321	5 885	7 567
FOND DE COMMERCE	236 824	-	-	-	236 824	90 702	11 841	-	-	102 543	134 281	146 122
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	510 797	225	-	-	511 022	348 553	21 792	-	-	370 345	140 677	162 244
TERRAIN	4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851	4 204 851
CONSTRUCTIONS	1 764 377	-	-	-	1 764 377	937 927	61 309	-	-	999 236	765 141	826 450
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT SUR SOL D'AUTRUI	105 045	-	-	-	105 045	34 383	4 642	-	-	39 025	66 020	70 662
AGANCEMENT ET AMENAGEMENT ET INSTALLATION GENERALE	2 698 976	310 199	28 500	-	3 037 675	2 141 530	243 138	-	-	2 384 668	653 006	557 445
MATERIEL INDUSTRIEL	337 038	777	-	(6 500)	331 315	293 550	12 851	-	(6 500)	299 901	31 413	43 487
INSTALLATIONS TECHNIQUES	279 019	-	-	-	279 019	278 911	106	-	-	279 017	2	108
EQUIPEMENT DE BUREAU	295 692	74 939	-	-	370 631	250 293	35 342	-	-	285 635	84 997	45 400
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	301 672	51 286	-	-	352 958	134 843	14 323	-	-	149 166	203 792	166 829
MATRIEL DE TRANSPORT	877 768	-	206 757	(222 171)	862 354	825 991	16 576	206 757	(222 171)	827 153	35 201	51 777
OUTILLAGE INDUSTRIEL	89 683	9 268	-	-	98 951	70 710	6 628	-	-	77 338	21 613	18 973
MATERIEL INFORMATIQUE	348 077	118 766	-	-	466 843	312 218	26 097	-	-	338 315	128 528	35 859
ANIMAUX DE SERVICE	2 667	-	-	(2 667)	-	48	-	-	(48)	-	-	2 619
MATRIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	1 563 273	357 915	(206 757)	-	1 714 431	1 022 249	192 847	(206 757)	-	1 008 339	706 092	541 024
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	60 927	-	(28 500)	-	32 427	-	-	-	-	-	32 427	60 927
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 929 063	923 150	-	(231 338)	13 620 875	6 302 654	613 859	-	(228 719)	6 687 794	6 933 082	6 626 410
TOTAL GENERAL	13 439 860	923 375	-	(231 338)	14 131 897	6 651 207	635 651	-	(228 719)	7 058 139	7 073 759	6 788 654

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2022 à 101.408 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2021</u>
- Titres de participation, Intérieurs Côte d'Ivoire (*)	380 350	380 350
- Prêts au personnel	99 052	62 087
- Dépôts et cautionnements	15 894	13 032
<u>Total brut</u>	<u>495 296</u>	<u>455 469</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"	(380 350)	(380 350)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	(13 538)	(10 653)
<u>Total net</u>	<u>101 408</u>	<u>64 466</u>

(*) La SAM ne dispose pas des états financiers de cette société, au titre de l'exercice 2022. De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition et a été provisionnée en totalité.

NOTE 8 - STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2022 à 6.385.771 DT, contre 4.831.109 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Matières premières	385 557	93 630
- Matières consommables	-	45 278
- Emballages	10 693	7 233
- Produits intermédiaires	4 536 369	3 512 461
- Marchandises	307 933	108 263
- Stocks en transit	287 892	436 809
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>5 528 444</u>	<u>4 203 674</u>
- Produits finis	932 351	635 573
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>932 351</u>	<u>635 573</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	(75 024)	(8 138)
<u>Total net</u>	<u>6 385 771</u>	<u>4 831 109</u>

NOTE 9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2022 un solde net de 5.594.570 DT contre 6.428.433 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2021</u>
- Clients ordinaires	5 537 340	4 953 375
- Clients, effets à recevoir	112 419	198 705
- Clients douteux	198 476	145 661
- Clients, retenues de garantie	10 115	12 900
- Clients, chèques impayés	50 626	64 140
- Clients, factures à établir	282 119	1 600 933
<u>Total brut</u>	<u>6 191 095</u>	<u>6 975 714</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(596 525)	(547 281)
<u>Total net</u>	<u>5 594 570</u>	<u>6 428 433</u>

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 un montant net de 2.207.395 DT contre 2.359.031 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2021</u>
- Fournisseurs débiteurs	314 779	258 725
- Personnel, avances et prêts	140 017	118 747
- Etat, impôts et taxes (A)	1 759 409	1 970 136
- Charges constatées d'avance	76 403	85 889
- Produits à recevoir	4 962	10 701
- Débiteurs divers	3 212	15 862
<u>Total brut</u>	<u>2 298 782</u>	<u>2 460 060</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	(91 387)	(101 029)
<u>Total net</u>	<u>2 207 395</u>	<u>2 359 031</u>

(A) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
- Etat, TVA déductible	787 542	867 430
- Etat, report d'IS	816 062	946 901
- Etat, redressement fiscal	155 805	155 805
	<u>1 759 409</u>	<u>1 970 136</u>
<u>Total</u>		

(B) La société "SAM" a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1^{er} Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de 13.519 DT à 39.114 DT, l'ajustement du report de TVA en le portant de 30.077 DT à 2.282 DT et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de 154.651 DT dont 36.231 DT de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

NOTE 11 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2022 un solde de 683.148 DT contre 683.148 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Banques	818 325	653 338
- Chèques à encaisser	4 124	10 218
- Caisse	18 236	19 592
- Régies d'avance et accreditifs	702	-
<u>Total</u>	<u>841 387</u>	<u>683 148</u>

11.1 - Banques

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- AMEN BANK (1)	530	359
- UNION INTERNAT. BANK	122 415	1 166
- BIAT LA MARSA (1)	321 745	144 456
- BIAT LA MARSA (3)	237 323	232 857
- BIAT LA MARSA (2)	-	75 868
- ATTIJARI BANK (1)	-	90 626
- ATTIJARI BANK (2)	-	9 621
- ATTIJARI BANK (3)	10 746	17 203
- BANQUE DE L'HABITAT	483	9 446
- BANQUE ZITOUNA	69 370	27 295
- BTS	27 259	14 545
- WIFAK BANK	567	29 893
- UBCI	10 984	-
- BTK LA MARSA	1 353	-
- ATB	15 465	-
- BMCE	85	3
<u>Total</u>	<u>818 325</u>	<u>653 338</u>

NOTE 12 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
- Capital social	5 561 635	5 561 635
- Prime d'émission	1 453 040	1 453 040
- Réserve légale	556 163	556 163
- Réserves pour réinvestissement exonéré	800 000	800 000
- Autres compléments d'apports	16 141	11 638
- Actions propres	(67 144)	(67 144)
- Subventions d'investissement	1 856	6 353
- Résultats reportés	2 718 085	2 072 317
<u>Totaux des capitaux propres avant résultat</u>	<u>11 039 776</u>	<u>10 394 002</u>
- Résultat net revenant à la société consolidante (1)	3 319 927	1 841 520
<u>Totaux des capitaux propres avant affectation (B)</u>	<u>14 359 703</u>	<u>12 235 522</u>
- Nombre d'actions (2)	5 540 689	5 540 689
- Résultat par action (1)/(2) (A)	0.599	0.332

(A) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(B) Le tableau de mouvements des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 (Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subv d'invest	Réserves / réinv exo	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2021	5 561 635	1 453 040	556 163	6 353	800 000	11 638	(67 144)	2 072 317	1 841 520	12 235 522
Affectation approuvée par l'AGO du 27 mai 2022								1 841 520	(1 841 520)	-
Distribution de dividendes, AGO du 27 mai 2022						4 503		(1 195 752)		(1 191 249)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 juin 2020										
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Résultat de l'exercice 2022									(683 651)	(683 651)
Solde au 31 Décembre 2022	5 561 635	1 453 040	556 163	1 856	800 000	16 141	(67 144)	2 718 085	(683 651)	10 356 125

NOTE 13 – INTERETS MINORITAIRES

L'analyse de cette rubrique se présente ainsi :

	31 Décembre <u>2022</u>	31 Décembre <u>2021</u>
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " SMC "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société " SMC "	30	(21)
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " SMC " (A)	328	204
- Participation des minoritaires dans le capital de " BUREAU PLUS "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de " BUREAU PLUS "	8	10
- Part des minoritaires dans le résultat de " BUREAU PLUS " (A)	3	3
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " TALOS "	100 000	100 000
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société " TALOS "	(69 983)	(62 982)
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " TALOS " (A)	(5 611)	(7 001)
<u>Total</u>	24 975	30 413
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires Σ (A)	(5 280)	(6 794)

NOTE 14 - PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 972.233 DT, contre 1.349.634 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre <u>2022</u>	31 Décembre <u>2021</u>
- Provision pour risques et charges (A)	340 028	318 028
- Emprunts et dettes assimilées (B)	632 205	1 031 606
<u>Total</u>	972 233	1 349 634

(A) Cette provision est constituée pour couvrir entre autres, le risque lié aux contrôles fiscaux au titre de la période allant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005 (voir note 10) et la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

(B) Le tableau des emprunts et dettes assimilées est présenté ci après :

Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 1.031.606. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts et dettes assimilées se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2021		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2022	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	610 542	435 101	-	(425 952)	(400 482)	184 590	460 571
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
HANNIBAL LEASE	36 725	Mensuellement (2017-2022)	1	6 577	-	-	(6 578)	-	-
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	-	36 163	-	-	(36 163)	-	-
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	3 165	11 933	-	(3 165)	(11 933)	-	3 165
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	3 331	12 548	-	(3 331)	(12 548)	-	3 331
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	746	7 846	-	(746)	(7 846)	-	746
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	9 432	12 902	-	(9 432)	(12 902)	-	9 432
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	6 813	9 400	-	(6 813)	(9 400)	-	6 813
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	27 595	33 986	-	(27 595)	(33 986)	-	27 595
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	14 820	13 490	-	(14 820)	(13 490)	-	14 820
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	15 900	9 303	-	(10 319)	(9 303)	5 581	10 319
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	36 723	17 967	-	(20 084)	(17 967)	16 639	20 084
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	23 397	10 857	-	(12 148)	(10 857)	11 249	12 148
HANNIBAL LEASE	72 201	Mensuellement (2019-2023)	14 758	13 150	-	(14 758)	(13 150)	-	14 758
HANNIBAL LEASE	59 052	Mensuellement (2019-2024)	11 702	10 589	-	(11 702)	(10 589)	-	11 702
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	16 863	7 178	-	(8 241)	(7 178)	8 622	8 241
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	112 500	24 494	-	(27 156)	(24 494)	85 344	27 156
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	39 939	8 705	-	(9 647)	(8 705)	30 292	9 647
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	54 305	10 225	-	(11 655)	(10 225)	42 650	11 655
HANNIBAL LEASE	44 491	Mensuellement (2021-2026)	29 074	5 698	-	(6 537)	(5 698)	22 537	6 537
HANNIBAL LEASE	93 620	Mensuellement (2022-2027)	-	-	93 620	(13 084)	(27 552)	52 984	13 084
AL BARAKA BANK	97 643	Mensuellement (2022-2027)	-	-	97 643	(14 161)	(26 496)	56 986	14 161
AL BARAKA BANK	96 948	Mensuellement (2022-2027)	-	-	96 948	(12 792)	(21 484)	62 672	12 792
AL BARAKA	69 704	Mensuellement (2022-2026)	-	-	69 704	(14 776)	(2 869)	52 059	14 776
Total			1 031 606	698 112	357 915	(678 914)	(741 895)	632 205	713 533

NOTE 15 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2022 à 3.884.869 DT, contre 3.966.476 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
- Fournisseurs d'exploitation	1 038 813	1 023 156
- Fournisseurs étrangers	838 745	689 565
- Fournisseurs, effets à payer	1 875 202	1 961 866
- Fournisseurs, factures non parvenues	122 125	262 252
- Fournisseurs d'immobilisations	1 539	21 833
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	8 445	7 804
<u>Total</u>	<u>3 884 869</u>	<u>3 966 476</u>

NOTE 16 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 1.881.818 DT contre 2.633.641 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
- Clients, avances et acomptes	568 365	1 296 994
- Personnel, rémunérations dues	50	-
- Crédoiteurs divers	47 507	9 130
- Etat, divers impôts et taxes	404 054	163 838
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	136 032	23 744
- CNSS	271 047	250 013
- Charges à payer	194 514	197 062
- Produits constatés d'avance	246 702	689 358
- Compte d'attente	13 547	3 502
<u>Total</u>	<u>1 881 818</u>	<u>2 633 641</u>

NOTE 17 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 1.092.005 DT contre 1.105.637 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts (voir note 14)	460 571	435 101
- Échéances à moins d'un an sur dettes envers les sociétés de leasing (voir note 14)	252 962	263 011
- Crédit à court terme	-	400 000
- Intérêts courus	5 652	7 525
- Banques	372 820	-
<u>Total</u>	<u>1 092 005</u>	<u>1 105 637</u>

NOTE 18 – REVENUS

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 28.517.660 DT contre 23.303.969 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Ventes locales	23 096 430	16 463 699
- Ventes en suspension de taxes sur chiffre d'affaires	3 386 720	3 530 839
- Ventes à l'exportation	1 730 572	3 288 389
- Prestations de services	303 938	21 042
<u>Total</u>	<u>28 517 660</u>	<u>23 303 969</u>

NOTE 19 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 17.07.218 DT contre 13.914.716 à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2021</u>
- Produits chimique	69 787	61 108
- Verrerie et Marbrerie	270 097	216 113
- Quincaillerie	781 007	846 394
- Tissu, Mousse et Cuir	520 094	419 421
- Bois et dérivée	3 561 618	3 251 064
- Produits semi-finis	1 830 057	1 676 245
- Accessoires bureaux	462 418	351 911
- Accessoires chaises	4 050 472	3 829 895
- Autres achats de marchandises	2 793 087	1 906 614
- Frais d'approche	3 087 709	1 812 427
- Emballages	138 831	115 030
- Sous-traitance	301 189	313 362
- Fournitures de bureau	59 184	70 794
- Carburant	246 136	219 353
- Électricité	117 487	82 420
- Autres achats d'approvisionnements	107 815	43 922
- Variation des stocks de matières premières	(1 324 770)	(1 301 357)
<u>Total</u>	<u>17 072 218</u>	<u>13 914 716</u>

NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 3.962.540 DT, contre 3.897.810 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2021</u>
- Salaires et compléments de salaires	3 360 270	3 321 702
- Charges connexes aux salaires	602 270	576 108
<u>Total</u>	<u>3 962 540</u>	<u>3 897 810</u>

NOTE 21 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	635 651	695 565
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	75 024	8 138
- Dotation aux provisions pour créances douteuses	415 901	392 215
- Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	56 328
- Dotation aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	2 885	-
- Dotation aux provisions pour risques et charges	35 500	28 500
- Reprise sur provision pour dépréciation de stocks	(8 138)	(7 555)
- Reprise sur provision pour créances douteuses	(366 657)	(330 900)
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	(9 642)	(4 301)
- Reprise sur provision pour dépréciation des prêts au personnel	-	(8 065)
- Reprise sur provision pour risques et charges	(13 500)	(11 500)
<u>Total</u>	<u>767 024</u>	<u>818 425</u>

NOTE 22 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 2.667.804 DT, contre 2.369.369 DT en 2021. Le détail se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Locations	324 641	297 652
- Entretien et réparation	206 058	228 492
- Primes d'assurances	173 071	149 345
- Personnel extérieur à l'entreprise	708 838	712 583
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	214 354	153 773
- Transports	61 242	35 545
- Voyages et déplacements	234 665	173 562
- Réceptions	26 652	18 487
- Publicité, Publication et Relations publiques	296 386	248 635
- Frais postaux et frais de télécommunication	53 901	51 371
- Services bancaires et assimilés	82 712	59 962
- Jetons de présence	18 000	10 000
- Impôts et taxes	235 010	199 327
- Autres	32 274	30 635
<u>Total</u>	<u>2 667 804</u>	<u>2 369 369</u>

NOTE 23 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 352.815 DT, contre 199.966 DT en 2021. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Intérêts sur crédits bancaires	83 600	105 466
- Intérêts sur crédits à court terme	49 007	17 240
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	75 685	56 646
- Intérêts créditeurs	(7 794)	(13 706)
- Pénalités	55 892	2 680
- Pertes de change	98 919	46 091
- Gains de change	(23 454)	(16 451)
- Autres	20 960	2 000
<u>Total</u>	<u>352 815</u>	<u>199 966</u>

NOTE 24 – PRODUITS DE PLACEMENTS

La rubrique « Produits de placements » s'élève au 31 Décembre 2022 à 3.493 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Revenus des placements monétaires	3 493	19 769
<u>Total</u>	<u>3 493</u>	<u>19 769</u>

NOTE 25 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

La rubrique « autres gains ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2022 à 136.002 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles	122 880	13 316
- Apurement comptes créditeurs	12 862	20 107
- Autres	260	-
<u>Total</u>	<u>136 002</u>	<u>33 423</u>

NOTE 26 – AUTRES PERTES ORDINAIRES

La rubrique « autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2022 à 64.554 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Charges nettes sur cession d'immobilisations	2 619	-
- Pertes sur créances irrécouvrables	55 904	21 516
- Apurement comptes débiteurs	6 031	3 603
<u>Total</u>	<u>64 554</u>	<u>25 119</u>

NOTE 27 – DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	225	8 410
- Investissements en immobilisations corporelles (*)	565 235	315 335
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	21 833	26 513
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(1 539)	(21 833)
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en début de période	7 804	3 889
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en fin de période	(8 445)	(7 804)
<u>Total</u>	<u>585 113</u>	<u>324 510</u>

(*) Compte non tenu des additions en immobilisations à statut juridique particulier.

NOTE 28 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	2 619	4 182
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	122 880	13 316
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	(2 619)	-
	<u>122 880</u>	<u>17 498</u>

NOTE 29 – DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(1 191 249)	(1 274 358)
- Part des minoritaires dans les dividendes distribués par les filiales	(155)	-
	<u>(1 191 404)</u>	<u>(1 274 358)</u>

NOTE 30 – LES PARTIES LIEES

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 279.707 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.641.310.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 15.345.313 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.525.029.

Répartition des charges communes

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 734.621.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 409.684.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs une quote-part des charges communes pour un montant de D : 283.036.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 90.157.

- Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 20.811.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 99.234 Euro soit D : 322.112.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 409.518.

SOCIETE TALOS

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 221.749 TTC.

Le compte client "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 243.337.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 128.150 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 20.806.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 22.757 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.547.

Répartition des charges communes

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 15.270.

Le compte courant associé "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 23.675.

Location

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté au titre de l'exercice, s'est élevé à D : 17.646.

Avances en comptes courants

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à partir du 2 Janvier 2021.

Les intérêts décomptés à ce titre en 2022, ont été de D : 48.000.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le produit d'intérêts, constatée à ce titre en 2022, a été de D : 17.600.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle. Le Conseil d'Administration réuni le 13 Avril 2023 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2022, pour un montant brut de D : 90.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2022 et restant non encore servie jusqu'à la fin de l'exercice, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000. Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.674.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur. Le montant brut des rémunérations servies en 2022 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 154.296 dont D : 30.819 de charges sociales. Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Note 31 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautonnement	Néant	-	-	-			
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	1 700 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	5 240 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautonnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus							
d) Créances à l'exportation mobilisés							
e) Abandon de créances							
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	133 277	ATTIJARI BANK					
Engagement par signature Caution	12 482	ATTIJARI BANK					
	103 706	BIAT					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	249 466						

Le groupe "intérieurs" ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 22.215.603, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 3.319.927 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 468.567.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphes d'observations

- 1- Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société depuis 2019.
- 2- La société « SAM » a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017. Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.
En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.
En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clé d'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale du groupe.

Tunis, le 14 avril 2023

FINOR

Karim DEROUICHE